

P'tit déj de l'agenda 21

Compte rendu réunion du 26 février 2011

Introduction

- ↳ Nous avons **défini**, en concertation avec la population au cours des p'tits déj A21, des propositions pour le **programme d'actions** de notre Agenda 21.
- ↳ **Présentation, lors de cette réunion, des actions retenues** par le comité de pilotage et le bureau municipal élargi aux habitants investis dans ce projet d'agenda 21
- ↳ Présentation de celles qui n'ont pas été retenues avec explication
- ↳ Attention il s'agit d'actions concrètes et qu'il est prévu de commencer dans les 3 à 4 ans. De toute façon une à deux réunions annuelles de réajustement de l'agenda 21 sont prévues avec les habitants pour ajouter des actions. Le PAB évoque lui certaines actions plus sur le long terme.
- ↳ L' Agenda 21 sera présenté publiquement le **8 avril** , après validation en conseil municipal (clôture semaine DD).

Après cette réunion il reste à :

- ↳ Réaliser des **fiches actions** (outils de suivi et d'évaluation) : chaque membre du bureau est concerné. Un exemple a été présenté au cours de cette réunion (voir en fin de ce compte rendu). **Simon Rellier reste un soutien technique important pour la rédaction de ces fiches (pas d'inquiétude donc).**
- ↳ Solliciter l'**appel à reconnaissance** de notre Agenda 21 auprès du ministère du Développement durable
- ↳ « **Faire vivre notre Agenda 21** » (suivre les actions engagées, en définir de nouvelles...), avec au moins une réunion publique par an.

Au sujet des actions :

Concernant l'arbitrage des actions listées ci-après. Tout ce qui est en **orange** concerne soit des pistes de réflexion, soit des actions à valider ou non comme intégrant l'agenda 21 (selon réponse de commission à venir notamment).

NB : En annexe le rappel des 4 axes stratégiques de l'agenda 21

Définition du programme d'actions de l'Agenda 21 de Ménérol

Voici le choix définitif des actions de l'Agenda 21 de Ménérol concernant le thème :

« Les changements climatiques et atmosphériques, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources naturelles »

Ce thème comprenait les enjeux suivants :

- 1.1) Conservation de la biodiversité et des espaces naturels
- 1.2) Préservation des ressources naturelles (eau, air) et gestion des déchets
- 1.3) Consommation et gestion des énergies
- 1.4) Limitation et prise en compte des risques et nuisances

Les actions retenues au BME	Axe
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tendre vers le « zéro phyto » <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un suivi et d'un plan de désherbage ✓ Aménagements durables ✓ Utilisation d'engrais naturel exclusivement ✓ Mise en place d'un lieu de compost municipal à destination des services techniques 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet de « fleurissement en pieds de murs » sur 2 rues pilotes 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poubelles publiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de poubelles sélectives sur la commune ✓ Mise en place de Toutounets 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de rénovation de l'éclairage public <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplacement des candélabres vétustes 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne gestion de l'éclairage public Pistes de travail (à retravailler en groupe et en commission) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Eclairage du Platane en période festive (noël, journée du patrimoine, été...) ✓ Eteindre 1 sur 2 sur les grands axes sauf passages piétons (0h-5h) ✓ Eteindre partout ailleurs (0h-5h) ✓ Dans le cadre de l'extension Carrefour demander extinction des enseignes sur le même créneau horaire ✓ Engager un dialogue avec Carrefour pour diminuer l'éclairage du parking la nuit ✓ Charte de l'association de pollution lumineuse nocturne 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux appropriés <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ecole ✓ Bâtiment des services techniques 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager les espaces verts existants avec les habitants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les Garennes ✓ Salle PO ✓ Autre espaces à définir 	2

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager la rue champs Bernard avec les habitants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconquête des espaces verts ✓ Aménagements pour circulation mixte piétons - vélos 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager la place de la mairie <ul style="list-style-type: none"> ✓ Abattre le mur de séparation avec la mairie ✓ Réaliser un muret de séparation avec les voisins proches de la mairie ✓ Planter de la Jachère ✓ Kiosque ? 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer de nouveaux espaces verts et des chemins de promenade <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de nouveaux arbres : Noyers ✓ Chemins « frange de bourg » (en priorité à la suite de l'impasse des Roses) ✓ Sentiers de promenades le long des ruisseaux 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès par mode doux à Carrefour public <p style="margin-left: 20px;">Pistes de travail (à retravailler en groupe et en commission)</p> <p style="margin-left: 20px;">Continuer l'accès jusqu'au petit bois afin ensuite de créer un lieu de promenade avec une passerelle sur le ruisseau, un sentier.</p> 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'accès à Bourassol par le biais de cheminements doux <ul style="list-style-type: none"> ✓ passerelle ? 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la circulation : piétonne et cycliste en cohabitation avec l'automobile <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement des pistes cyclables (au fil des rénovations de voirie) ✓ Développement de zones mixtes (zones de rencontre 20 km/h) ✓ Aménagements de parking à vélos 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en compte du développement durable dans l'élaboration du PLU <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cohabitation zone artisanale, commerciale et agricole avec l'habitat (ex : zone tampon arborée) ✓ Prévoir des zones enherbées obligatoires de 5 à 10 mètres entre ruisseaux/fossés et terres agricoles ✓ Incitation à l'utilisation de matériaux recyclés et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et notamment la géothermie ✓ Favoriser l'éco-construction ✓ Bien identifier le type de construction suivant les zones (argileuses ou non ...) ✓ Zones de constructions doivent respecter l'amendement DUPONT ✓ Zones tampons entre la pollution agricole et les rivières, les ruisseaux, les fossés, les chemins et les maisons ✓ Limiter l'urbanisation → laisser la place aux crues, ne plus couvrir les ruisseaux ✓ Prendre en compte les nuisances et les risques dans l'élaboration du PLU. Apporter des solutions techniques pour éviter les nuisances sonores (corridors, zones boisées...) ✓ Récupération des eaux pluviales ✓ Interdire les pulvérisations de pesticides aux abords des maisons et des ruisseaux et fossés PLU, demander à Mme Descoeur ? ✓ Interdire les OGM sur Ménétrol, demander à Mme Descoeur ? ✓ Recenser les cheminements doux existants et prévoir la coordination de leurs liaisons (politique foncière) ✓ Projet d'éco quartier ✓ Mise en place d'un terrain familial pour les gens du voyage en privilégiant les familles déjà présentes sur la commune (avec un suivi) ✓ Harmoniser l'habitat au sein de la commune (couleurs...) 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagements afin de diminuer et ralentir la circulation au sein de la commune <ul style="list-style-type: none"> ✓ Installations de ralentisseurs, feux tricolores, mini-giratoire, stationnement <ul style="list-style-type: none"> ↳ Ex Coussins berlinois rues « principales » (Rue de la Palène, Rue du 14 juillet, Rue des Tilleuls, Route de Saint Beuzire et Grande Rue entre boulangerie et Boile) 	2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la plantation de haies <ul style="list-style-type: none"> ✓ Afin de limiter les nuisances sonores, limiter l'érosion, favoriser la biodiversité, <ul style="list-style-type: none"> ○ Hautes à proximité des champs agricoles là où l'association foncière 	1

<ul style="list-style-type: none"> est propriétaire ○ Rond point des jardins pour tous ○ Autour des bâtiments communaux (école maison du stade, ...) ○ En franges de bourg 	
✓ Eco-printemps	4
✓ Semaine du développement durable ↳ Pistes de réflexion <i>Paysages naturels, astuces jardiniers sur site et bulletin, atelier jardin responsable, journée porte ouverte jardin, info médicaments dans l'eau, économie d'énergie, visites de maisons à Ménétrol utilisant des énergies renouvelables, gestion des déchets favoriser la généralisation des autocollants « stop pub », rappel aux incivilités par le biais du bulletin municipal</i>	4
✓ Nettoyage des ruisseaux	4
✓ Mise en place de « jardins pour tous » (jardins familiaux)	4
✓ Projet d'Eco-Ecole	4
✓ Achats éco-responsables de la commune ✓ Achats de produits d'entretien et de maintenance détenant l'éco-label ✓ Achats de gobelets réutilisables ✓ Achats d'aliments BIO , locaux,	4
• Comportements éco-responsables de la commune ✓ Intégrer les critères DD dans les appels d'offre, dans le cursus d'achat en général cahier des charges type ↳ Permet d'avoir une approche environnementale pour la réalisation des nouveaux bâtiments et tous les « gros projets »	4
✓ Bonne gestion du papier ✓ Papier partiellement recyclé + FSC ✓ Dématérialisation	4
✓ Réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux ✓ Mettre en application, sur les bâtiments existants, les recommandations du diagnostic énergétique ✓ Thermostats radiateurs et préconisations spéciales sur salle PO et école)	1
✓ Ajout de panneaux informatifs ✓ Panneaux informatifs (affichage électronique ou pas) permettant la mise de diverses informations locales (dont plan de sauvegarde, des risques naturels (vents violents, orages...)) ↳ Notamment rue salle polyvalente	4
✓ Diagnostic du réseau d'assainissement communal et intercommunal	1

Voici le choix définitif des actions de l'Agenda 21 de Ménétrol concernant le thème :

« La cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de tous »

Ce thème comprenait les enjeux suivants :

2.1) L'offre en sports, loisirs et l'accès à la culture

2.2) Les actions sociales et la solidarité

2.3) Les services à la personne

2.4) L'information des citoyens et la concertation

Les actions retenues au BME	Axe
✓ <i>Installation d'un panneau de basket en accès libre</i>	3
✓ <i>Aménagements de la salle polyvalente</i> ✓ <i>Faire cohabiter au mieux les différentes activités (réunions, activités sportives...)</i>	3
✓ <i>Aménagement de terrains de pétanques</i> ✓ <i>Site des « Jardins pour tous »</i> ✓ <i>Proche du cimetière</i>	3
✓ <i>Accès aux mitrodaires à l'école de musique et des arts plastiques de RIOM</i>	3
✓ <i>Itinéraire d'une chaise pliante</i>	3
✓ <i>Lancer une consultation auprès des jeunes</i> ✓ <i>Proposer des activités en adéquation avec leurs attentes</i> ✓ <i>Se rapprocher de l'association ADSEA</i>	4
✓ <i>Limiter les nuisances sonores des salles communales</i> ✓ <i>Retravailler sur l'isolation sonore</i> ✓ <i>Limitation des sonos</i>	3
✓ <i>Ouverture au public du stade de foot durant les vacances scolaires</i> ✓ <i>Attention aux dégradations (ouverture en journée) : à voir après commission jeunesse</i>	3
✓ <i>Communication sur les services sociaux et services à la personne existants</i> ✓ <i>Réalisation d'un document de présentation des services existants</i> ↳ <i>Informations sont disponibles en mairie</i> ↳ <i>Existence de permanence d'assistantes sociales à Riom</i> ↳ <i>Mission du CCAS</i> ↳ <i>Logement d'urgence à Riom accessible aux Mitrodaires</i>	3

<ul style="list-style-type: none"> ↳ Condition d'accès au logement ↳ Tous les services à la personne ↳ CLIC (info pour les personnes âgées) ↳ Démarches abusives ↳ Critères d'éligibilités objectifs des logements sociaux ↳ Information sur les SEL (Service d'Echange Local) ↳ Réseau bus et intermodalité <p>✓ Journée forum (ex : couplée aux présentations des associations)</p>	
<p>✓ Mise en place de nouveaux logements sociaux</p>	3
<p>✓ Chantier international jeunes volontaires</p>	4
<p>✓ Aménagement d'un local intergénérationnel (RAM intercommunal)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer et promouvoir le RAM intercommunal <ul style="list-style-type: none"> ↳ Susciter des vocations (encourager les personnes à devenir assistante maternelle) 	4
<p>✓ Accès libre à internet au sein d'un bâtiment communal</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plage horaire suffisamment large (idéal bibliothèque voire à la mairie) 	3
<p>✓ Livret nouvel habitant</p>	4
<p>✓ Plan de la commune réactualisé</p>	4
<p>✓ Installation de signalétiques des bâtiments communaux</p>	3
<p>✓ Développer la concertation autour des projets communaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de réunions publiques systématiques sur les grands projets ✓ Concertation par quartier ✓ Maintenir la présentation du DOB 	4

Voici le choix définitif des actions de l'Agenda 21 de Ménétrol concernant le thème :

« Le développement économique et l'aménagement du territoire »

Ce thème comprenait les enjeux suivants :

3.1) Les déplacements, transports et infrastructures

3.2) L'urbanisation

3.3) L'habitat

3.4) Le contexte démographique et économique

Les actions retenues au BME	Axe
<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Solutionner les problèmes de mauvais stationnement</i>✓ <i>Pistes de réflexion</i><ul style="list-style-type: none">✓ <i>Empêcher mécaniquement le stationnement</i>✓ <i>Créer et marquer des emplacements, notamment en centre bourg (place caserne)</i>✓ <i>Rappel à l'ordre sur les stationnements gênants et les poubelles laissées à demeure sur trottoirs par le biais du bulletin municipal et/ou un courrier aux habitants</i>✓ <i>Création de nouveaux parkings (par quartier à moins de 100 mètres des habitations)</i>✓ <i>Créer du stationnement en centre-bourg (place caserne)</i>	2
<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Mise à disposition de vélos pour les agents communaux</i>	4
<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Mise en place d'une tournée par le biais d'un camion (épicerie) sur les communes de Riom Co</i>	3
<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Favoriser le développement de la zone artisanale des Charmes</i>	3

Exemple fiche action

ACTION 1

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DES BATIMENTS COMMUNAUX APPROPRIES

Responsable : Karine Tavernier

Elu référent: Karine Tavernier

Groupe de pilotage : Pascal Mignotte- JJ Levadoux -

Autres participants : Commission DD

Date de création : 20/01/2011

Mise à jour : -

Lien avec autre fiche action : -

Axes stratégiques

Enjeux principaux de l'Agenda 21

- Préserver ENSEMBLE notre terre et les générations futures
- Aménager durablement ENSEMBLE notre espace de vie
- Déployer ENSEMBLE services, dynamisme et solidarité
- S'impliquer ENSEMBLE

- **Préserver les énergies non-renouvelables et promouvoir les énergies renouvelables et les technologies propres**
- Limiter la production de gaz à effet de serre

Finalités de développement durable

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Contexte et présentation du projet

La commune de Ménérol souhaite favoriser l'implantation et la production d'énergies renouvelables et notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux appropriés.

Actuellement seule la toiture de l'école primaire et de la mairie semblent convenir à ce type d'aménagement. Dans un premier temps, la municipalité a donc fait le choix d'équiper une partie du toit de l'école de panneaux photovoltaïques, en vue d'une production et d'une revente totale au gestionnaire d'énergie. Le choix a été fait d'un photovoltaïque intégré (donc éligible au tarif 0.58euros/kwh) d'une surface de panneaux de 134 m2 et donc d'une puissance crête de 16,3 kWc, pour une production annuelle estimée de 17 464 kWh/an.

Une étude pour le futur bâtiment des services techniques est également prévue.

Objectifs poursuivis par l'action

Environnement : Promouvoir et inciter à la production d'énergies renouvelables
Limiter la production de gaz à effet de serre

Economie : Aspect local privilégié dans le choix du prestataire (panneaux fabriqués en Auvergne)

Social : Exemplarité communale quant au respect de l'environnement

Gouvernance : Présentation du projet (en amont : bulletin municipal) et lors de l'inauguration

Etat d'avancement		Acteurs		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagée <input type="checkbox"/> En cours d'engagement <input type="checkbox"/> A lancer		Maître d'ouvrage : Mairie de Ménérol Maître d'œuvre : Auvergne solaire photovoltaïque Partenaires techniques : ADUHME		
Echelle territoriale		Budget		
- Ménérol		Budget total 2010 : 70 000 € HT Autofinancement : Oui Financements extérieurs : -		
Etapes clés		Echéancier		
• Estimation du potentiel solaire des bâtiments		2009		
• Définition du cahier des charges (toit école)		Février 2010		
• Choix du prestataire		Juin 2010		
• Demande raccordement ERDF		Juillet 2010		
• Début des travaux		Novembre 2010		
• Mise en service		19 janvier 2011		
• Inauguration (toit école)		Avril 2011		
• Etude concernant les bâtiments des services techniques		2011-2012		
Suivi et évaluation				
Indicateurs de suivi				
	2011	2012	2013	
Production annuelle en kWh				
Tarif d'achat de l'énergie produite	0.577eurosHT/kwh			
Revenu annuel brut				
Surface de panneaux installée sur la commune	134 m2			
Indicateurs d'évaluation (efficacité)				
	2011	2012	2013	
Taux d'efficacité par rapport à la production annuelle estimée (Production annuelle en kWh/17 464 kWh/an)				
Impacts et effets induits du projet		Pistes de réflexions		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer au quotidien du bon fonctionnement de l'installation (vérification au moins une fois/semaine dans local onduleurs) ➤ Facture à compléter et à envoyer à ERDF 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Monitoring ou affichage pour suivre au quotidien la consommation ➤ Organiser des visites pour inciter les particuliers à recourir aux énergies renouvelables 		
Concertation et information				
Concertation : <input checked="" type="checkbox"/> Elus <input type="checkbox"/> Employés municipaux <input type="checkbox"/> Population <input type="checkbox"/> Commission extra-municipale				
Information : <ul style="list-style-type: none"> • Articles dans le bulletin et sur le site internet • Inauguration 				

Actions non retenues avec explication

Tarif incitatif pour les petits consommateurs (taux progressif) Pas de notre ressort, aucune marge de manœuvre Pas avant 2015 (ALTEAU contrat).		4
Aménagement d'une halte ferroviaire à Ménétrol Pas de notre ressort du tout, d'autant que zone embranchée ne se fera normalement pas sur Ménétrol.		2
Créer un parking de co-voiturage Nous avons carrefour – qui semble un lieu utilisé - à proximité, et pas du tout de lieux propices sur la commune en vue pour l'instant.		2
Ramassage collectif des déchets pour du compost Peu intéressant car maisons individuelles, peu de collectif.		4
Promouvoir les circuits courts (AMAP) et les services échanges libres (SEL) Pas de notre ressort, mais nous encouragerons bien sûr ce genre de démarche (par la mise à disposition de local notamment)		4
Informers la population sur les risques potentiels au sein de la commune et les conduites à tenir. C'est en cours et c'est une obligation légale, n'a pas apparaître comme une action.		4
Entretien et mise en valeur de l'église <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suppression bâtiment adjacent ✓ Faire le tour piéton Cette action ne se fera pas dans le cadre de l'agenda 21 tout de suite (pas prévue d'ici fin du mandat) , mais sera inscrite au PAB.		2/3

Se rapprocher d'associations afin de favoriser la mixité au sein de logements par le biais de services (personnes âgées/jeunes) De quelle manière ? Pas de pistes de réflexion supplémentaires proposées, l'action n'est donc pas retenue.		3
Etudier un passage sécurisé du passage à niveau (snCF) PPRI impossible Création d'une passerelle (voie ferrée) Difficile sans halte ferroviaire...		2
Création d'un conseil des jeunes. Il y a déjà l'éco-école. Nous avons déjà beaucoup de démarches de concertation en cours pour l'instant, mais cela reste une piste intéressante ultérieurement.		4
Création d'un bulletin intercommunal ↳ Manque d'informations pour les Mitrodaïres Il y a eu un souci cette fois de distribution mais il existe déjà.		4
Augmenter la périodicité du bulletin municipal. L'équipe municipale pense que cela est suffisant et ne voit pas ce qu'elle pourrait ajouter dans un troisième bulletin, sauf informations exceptionnelles, qui sont déjà gérées par tract.		4
Relais colis, Service bancaire, bureau de postes. Pas de notre ressort. Si l'occasion se présente à voir, la municipalité aidera et soutiendra bien sûr le projet.		3
Favoriser la prise de compétence des crèches par Riom co. C'est déjà le cas.		3
Inciter à la création d'une crèche d'entreprise (mixité privé/public). Si l'occasion se présente à voir, le projet sera examiné par la municipalité. Pas de possibilité sinon, à son initiative.		3
Création d'un service baby-sitter (recensement en mairie). Pas de notre ressort.		3
Maintenir les services actuels du CCAS et en proposer de nouveaux. Il s'agit d'actions discrètes, difficile de définir une action.		3ou4
Poursuivre les actions de collectes (banque alimentaire, restos...) ↳ participer différemment aux collectes De quelle manière ? Pas de pistes de réflexion supplémentaires proposées, l'action		3ou4

n'est donc pas retenue. Mais les actions de collectes existantes se poursuivront bien sûr et si des idées nouvelles et intéressantes sont proposées, elles seront écoutées.	
Soutenir toutes les activités à vocation sociale (prêt de salles communales...) Cela relève du règlement des salles et est en cours, mais n'est pas vraiment une action. Cela est déjà souvent réalisé.	3
Mise en place de logements d'urgences gérés par Riom co. C'est déjà le cas.	3
Se rapprocher d'associations afin de favoriser la mixité au sein de logements par le biais de services (personnes âgées/jeunes) De quelle manière? Pas de pistes de réflexion supplémentaires proposées, l'action n'est donc pas retenue.	3
Sensibilisation sur le château ↪ ouverture journée du patrimoine. Privé, pas de notre ressort. Les journées du patrimoine relèvent de la compétence Riom CO et une ouverture a d'ailleurs déjà été réalisée.	4
Cultiver le lien interculturel. Pas d'action concrète proposée. L'action n'est donc pas retenu.	4
Gym douce en direction des personnes âgées en journée. Pas de notre ressort, sauf si demande des personnes intéressées, dans ce cas le CCAS examinera la demande pour sa mise en œuvre.	3
Recréer l'histoire de Ménétrol : club historique ? en lien avec les anciens. Pas de notre ressort. Il faut des bénévoles pour démarrer ce projet qui serait bine sûr soutenu par la municipalité.	4
Forum des associations intercommunales (sport, culture, bénévoles...). Pas de notre ressort, mais la muicipalité soutiendra ce genre de projet.	4
Mise en place d'un lieu d'accueil structuré (animateurs) pour les jeunes Pour l'instant une consultation des jeunes est prévue.	
Lieux couverts pour les jeunes (kiosque, préau) Cet aménagement n'est pas prévu pour l'instant à part sur la place du 1er mai. Est-ce possible d'ici 3-4 ans ? A voir, de toute façon une fiche aménagement de la place de la mairie	4
Aménagement d'un terrain multisports (proximité centre bourg) pour les adolescents. Aménagement d'un parcours de santé, circuit de VTT Ce projet n'aura pas lieu dans les ¾ ans, donc il n'apparaîtra pas dans l'agenda 21 initial, mais pourra être inséré lors d'une « révision annuelle » de IA21. Quand les budgets pour l'achat des terrains seront prévus, par ex. PAB PLU Si jamais un terrain est disponible et est choisi pour l'implantation d'un terrain multisport, l'action sera réintégrée à l'agenda 21	4

A débattre :

<p><i>Faire un bilan de ses différentes possibilités :</i></p> <p>Création d'une véritable salle festive éloignée du bourg ↪ Laisser la salle polyvalente à disposition des associations (réunions, activités sportives...) ou Création d'une salle mixte (associations/familles) mais usage exclusif des familles le week-end (loin des habitations ou isolation adaptée) Ou <i>Il a été proposé de retenir</i> Aménagement de la salle PO <i>Pour le reste à voir quand nous serons plus avancés dans nos réunions PAB... Et selon notre budget.</i></p>	3

Axe 1 : Préserver ENSEMBLE notre terre et les générations futures

Préserver la biodiversité

Viser une bonne gestion et
une amélioration de la qualité
de l'eau (réduction pollution
des eaux)

Préserver les énergies non-
renouvelables et promouvoir
les énergies renouvelables et
les technologies propres

Limitier la production de
déchets et augmenter la part
des déchets valorisés

Promouvoir une agriculture
durable et soucieuse de la
protection de
l'environnement

Axe 2 : Aménager durablement ENSEMBLE notre espace de vie

Améliorer la qualité
paysagère et le cadre de vie
(espaces verts, chemins...)

Favoriser les déplacements
par modes doux et en
transports en commun

Limitier la production de gaz à
effet de serre

Maîtriser la consommation
d'espaces naturels, agricoles
et limiter l'étalement urbain

Aménager pour préserver les
écosystèmes fragiles et la
biodiversité

Placer les questions
environnementales au cœur
des choix urbains et de
l'habitat

Axe 3 : Déployer ENSEMBLE services, dynamisme et solidarité

Aider les plus défavorisés et
veiller à l'efficacité des
systèmes de solidarité

Préserver un tissu local de
commerce pour maintenir
une ville « vivante »

Assurer l'accès à la culture
pour tous

Développer et diversifier
l'offre en logement

Stabiliser voire augmenter la
population

Valoriser les ressources du
territoire et développer la
création d'emploi

Proposer des équipements et
des services adaptés

Axe 4 : S'impliquer ENSEMBLE

Impliquer les jeunes dans la
vie locale

Assurer l'information des
citoyens : favoriser la
compréhension des politiques

Favoriser la cohésion sociale
et les échanges
intergénérationnels

Exemplarité communale
quant au respect de
l'environnement

Sensibiliser les habitants au
développement durable et les
rendre acteurs de l'évolution
de la commune